



# Adapei 23

# Qui sommes nous ?

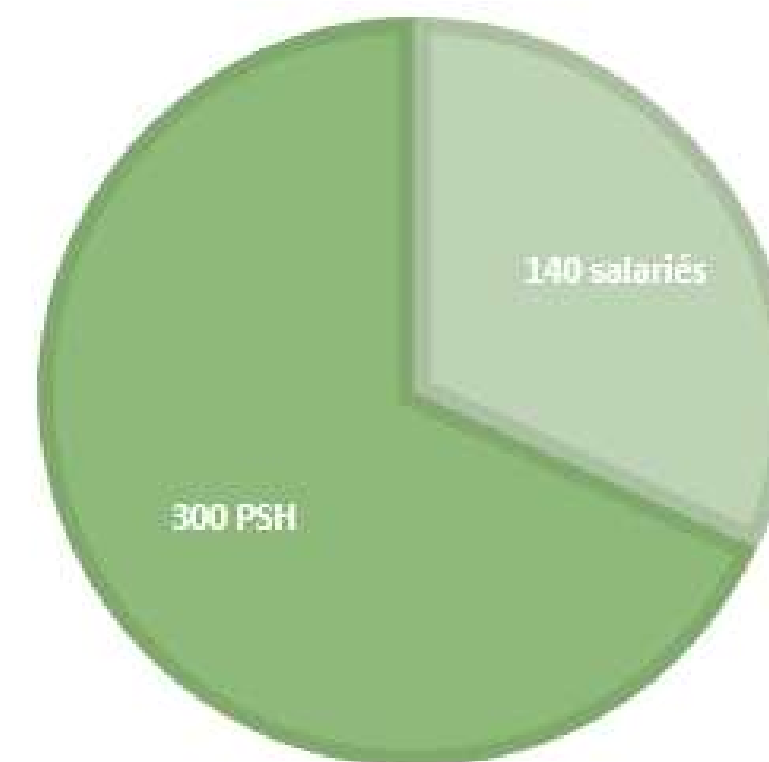
L'Adapei de la Creuse, reconnue d'utilité publique et membre de l'Unapei participe au défi d'une société solidaire et inclusive. Elle vise à la pleine citoyenneté des personnes accompagnées, promeut leur autodétermination et convoque l'intelligence collective.

L'association gère aussi un organisme de formation « Form'Adapt 23 ».

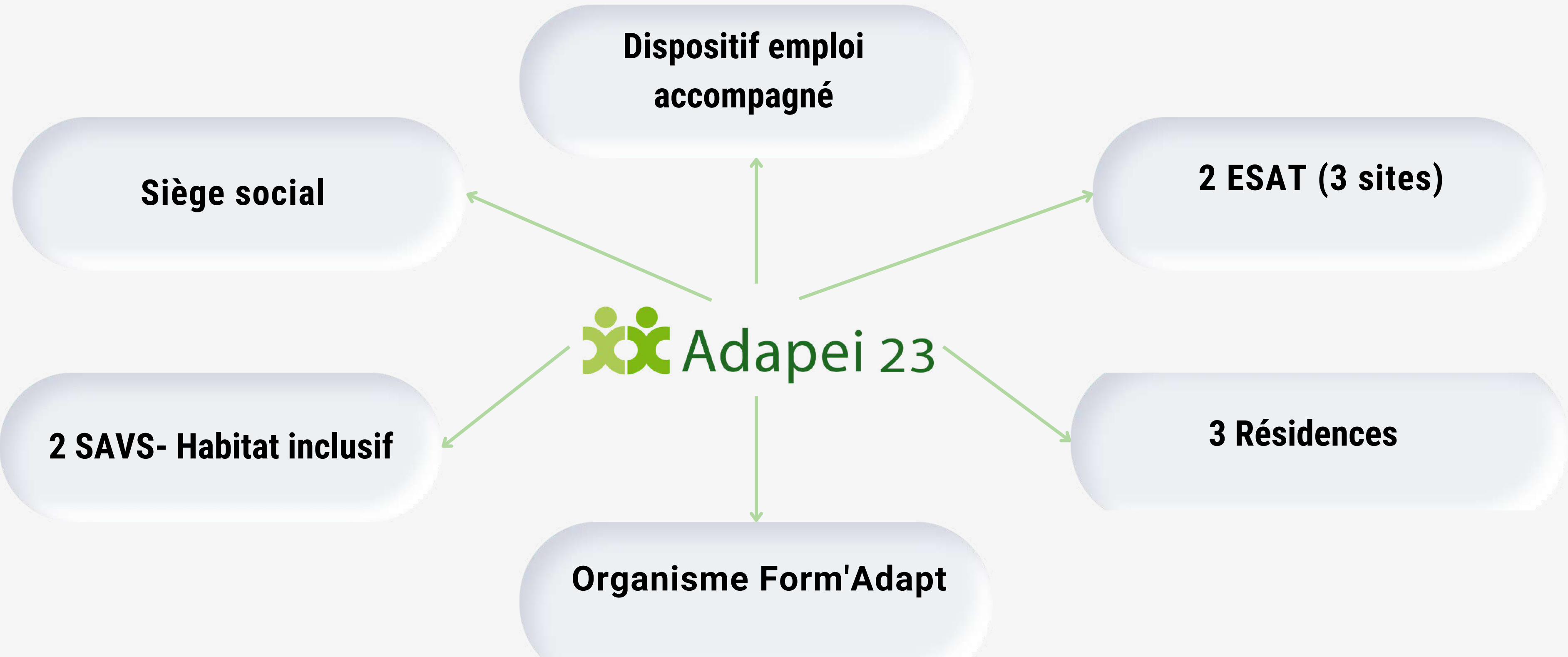
L'Adapei 23, association parentale qui accueille et accompagne des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité, emploie 140 salariés qui accompagnent près de 300 personnes en situation de handicap, dont 191 ouvriers en ESAT, au sein de leurs 8 établissements et services

**ADAPEI 23: QUELQUES CHIFFRES**

■ Salariés ■ Personnes en situation de handicap accompagnées



# Nos établissements et services



## Résidence de Courtille

La Résidence comporte 22 places offrant des possibilités d'accueil en internat, en accueil de jour et hébergement temporaire. L'agrément prévoit aussi un mode d'hébergement séquentiel. Ces différents types d'accueil permettent de répondre à diverses problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leur famille (situation d'urgence, répit des familles, rompre l'isolement, besoin de socialisation...). La mission du foyer de vie est d'accueillir des personnes adultes vieillissantes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes : activités ludiques, éducatives ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.



## Résidence de la Fontaine

La Résidence contient 30 places et propose un accueil collectif ayant pour objectif de placer la personne en situation de handicap dans une dynamique d'insertion sociale. La résidence se définit comme un espace de vie où chaque personne peut nouer des relations, être aidé à l'acquisition du statut d'adulte, et à l'intégration des règles de vie en société. Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif et d'un encadrement par une équipe pluridisciplinaire. Le fonctionnement peut proposer diverses formules d'accueil, allant de l'hébergement collectif à des formules individuelles.



## Résidence les Méris

La Résidence contient 39 places et propose un accueil collectif ayant pour objectif de placer la personne en situation de handicap dans une dynamique d'insertion sociale. L'établissement se définit comme un espace de vie où chaque personne peut nouer des relations, être aidé à l'acquisition du statut d'adulte, et à l'intégration des règles de vie en société. Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif et d'un encadrement par une équipe pluridisciplinaire. Le fonctionnement peut proposer diverses formules d'accueil, allant de l'hébergement collectif à des formules individuelles.



## Les ESAT

Les Etablissements et services d'accompagnement par le travail de Clocher (site de Guéret et d'Ahun), et Aubusson proposent à des personnes en situation de handicap des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. Ils mettent en œuvre ou favorisent l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle, de développement des compétences, ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.

### Nos ateliers:



- Blanchisserie (La bugade; La Cendrée)
- Espaces Verts
- Restauration (Le Doux amer; la Douce Heure)
- Point contact électromécanique
- Sous-traitance
- Menuiserie
- Palettes
- Arma'fil
- L'art en planches





## SAVS

A Guéret et Aubusson le SAVS accompagnent 98 personnes et a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap. Notamment, par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Les différents projets des usagers nécessitent un accompagnement dans des domaines tels que l'aménagement et l'entretien du logement, l'hygiène alimentaire, la gestion du budget, les démarches administratives, la santé, les loisirs, et la gestion de la solitude, la socialisation, l'accès à la culture. Par ailleurs, le SAVS assure une mission confiée par le Conseil Départemental du suivi des personnes en situation de handicap accueillies en famille d'accueil.

## Appartements inclusif

L'habitat inclusif mentionné à l'article L281-1 du code de l'action sociale et des familles est destiné aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitation est assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Cet habitat est le lieu de vie ordinaire de la personne ; il relève du droit commun, se fonde sur le libre choix de la personne, en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale. L'habitat inclusif peut prendre des formes variées selon les besoins et les souhaits exprimés par les occupants.



## Siège social

Se situe à Guéret, il est composé de différents professionnels qui ont des missions spécifiques qui visent à apporter des expertises et conseils aux différents établissements et services (organismes de formation...) gérés par l'Adapei23.

## Organisme Form'Adapt

Etablissement de l'Adapei 23, qui favorise la citoyenneté et l'inclusion, le parcours professionnel des ouvriers ESAT, d'entreprise adaptée ou en insertion. L'établissement valorise l'expertise des professionnels de l'accompagnement et des personnes en situation de handicap /professionnalisés pour co-animer des formations en tant que co-formateur, dans le cadre du Guichet Unique Emploi Accompagné. Ces formations permettent ainsi l'évolution des postures d'accompagnement des parcours de vie des personnes, selon le principe de l'autodétermination et de la participation.

## Dispositif emploi accompagné

Le Dispositif emploi accompagné avec une action « d'accompagnement renforcé à l'emploi accompagne le public bénéficiaire du RSA et éloigné de l'emploi pour contribuer à aller vers et dans l'emploi ».

